

Nevers, le 6 avril 2020



**NOTE DE SERVICE N° 7
(À faire émarger par les enseignants)**

L'Inspectrice de l'Education Nationale,

Inspection de l'Éducation Nationale

**Nevers 1
DSDEN de la Nièvre
19 place Saint-Exupéry
CS 70074
58028 NEVERS Cedex**

A

Mmes et MM. les Directrices et Directeurs d'écoles
Mmes et MM. Les Enseignantes et Enseignant
Mmes et MM. Les Enseignantes et Enseignants
Spécialisés et Psychologues des R.A.S.E.D

Deuxième note de service en ce début de la quatrième semaine de confinement. Une note qui fait un point sur nos échanges via le téléphone ou l'espace Tribu : vos interrogations portent désormais sur la gestion de cette crise dans la durée.

Vous avez reçu des instructions au niveau départemental pour l'évaluation ; aujourd'hui, nous vous proposons pour cet enseignement à distance qui se prolonge, des pistes issues de vos initiatives. Cette mutualisation fait la force de la circonscription :

1. **L'enseignement devient « asynchrone »** puisque le plan de travail est envoyé aux élèves sans que la séquence n'ait eu lieu (principe de la classe inversée). Certains d'entre vous utilisent dans un second temps **la classe virtuelle pour faire un retour hebdomadaire avec leurs élèves** (à voir l'effectif en fonction de l'âge de vos élèves) ce qui entraîne une régulation voire une correction qui **permet d'adapter le rythme** à chaque élève. Cette utilisation se fait tant avec des élèves de CP et que des élèves de CM ;
2. Le fait d'envoyer le travail vous oblige à être **très explicites** (avec des consignes simples car il n'y aura pas de reformulation possible comme en classe), **à détailler les étapes nécessaires pour réaliser les tâches, à définir clairement les objectifs et les modes d'évaluation ;**

3. **Le facteur temps** dont il faut tenir compte : les tâches prennent deux fois plus de temps à faire à la maison. Vous connaissez vos familles et vous tenez compte de cette contrainte en restant réalistes dans les exigences que l'on peut avoir et en définissant le temps prévu pour chaque tâche.

Certains d'entre vous ont proposé des « **emplois du temps** » afin d'aider les parents à instaurer une régularité dans la journée. Vous en trouverez un en PJ. L'essentiel est d'équilibrer les temps en ligne et hors ligne, les moments encadrés et plus libres ;

4. Vous avez défini des moments réguliers où **l'enseignant (ou le directeur) est disponible pour répondre aux questions** avec des rendez-vous téléphoniques ou en présentiel sachant qu'il convient donc alors de respecter les consignes sanitaires ;

5. Vous avez également instauré **des temps où vous recueillez le « feedback » des élèves** sur la charge de travail, le rythme, les moyens d'apprentissage etc.

L'une des directrices de la circonscription organise également **un échange à distance hebdomadaire avec les parents élus** ce qui permet de régler certaines questions.

Lors de nos échanges téléphoniques vous témoignez de **l'évolution de votre relation avec vos élèves et leur famille**. Les enfants vous montrent la proximité qu'ils souhaitent maintenir avec vous : ils vous envoient des photos qui montrent leur vie au quotidien, ils vous racontent les événements qui jalonnent leur vie (ex : l'un d'entre vous m'a rapporté le fait qu'un élève avait jugé important de lui dire qu'il avait désormais deux poules et qu'elles avaient pondu des œufs).

On le sait :

- plus rien ne sera comme avant à cause de cette pandémie ;
- mais, **grâce à vous et à votre engagement, le lien avec vos élèves n'en sera que plus fort et permettra de reprendre très vite le fil des apprentissages en présentiel.**

A bientôt pour poursuivre nos échanges !

Signé

Annette Gien

NB : pour accéder aux différents PADLETS « continuité pédagogique » de la Nièvre, cliquer sur l'image suivante :

